

Compte rendu de la sous commission développement durable du 18 mars 2009:

Présent: Anne-Marie ASPA, Jean CAZAUX, Alain JEANTET et Damien CONDEMINE

Absents excusés: Jean-Claude LAPARLIERE et Serge BORGHESI

Absents: Bernard GUIRAUD, Jean-Luc FOURTON, Stéphane LIBERT, Thierry CHAPPELLAN et Jean-André BERNARD.

La sous commission développement durable s'est réunie pour envisager l'achat de véhicule.

La commune de LESPARRE souhaite qu'avant tout achat, il soit étudié la possibilité de recourir à des véhicules utilisant des énergies propres.

Les services techniques ont fait remonter les besoins suivants:

- deux camions bennes pour les espaces vert
- un véhicule type BERLINGO et un camion tôlé pour les techniciens
- un véhicule pour la formation du personnel administratif

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été précisé que l'ensemble des commissions devaient revoir à la baisse leurs investissements.

Compte tenu de cela et en préambule, il a été indiqué que la sous commission devait limiter le nombre des acquisitions et définir les priorités.

1. En ce qui concerne les espaces vert, il a été proposé les acquisitions suivantes:

- un camion benne électrique de type GOUPIL aménagé avec une cuve pour permettre l'arrosage.

Ce camion pourrait ainsi permettre tant le ramassage des déchets végétaux que l'arrosage.

Actuellement, l'arrosage se fait grâce au tracteur auquel est attelé une remorque.

Ce tracteur ne fonctionne que quelques mois dans l'année.

Si l'achat du camion était réalisé, le tracteur pourrait être mis à la disposition du personnel du stade et remplacer le tracteur en fin de vie dont-ils disposent actuellement.

La société GOUPIL a transmis à la mairie un devis d'un montant de 25 000 €TTC (option cuve d'arrosage incluse).

Il faut déduire de cette somme, la subvention de l'ADEME de 3 000 €

- 4 scooters électriques conteneurs intégrés.

Cela permettrait d'équiper les 4 cantonniers. Ces derniers motorisés pourraient se rendre plus rapidement des ateliers aux chantiers. Par ailleurs, les scooters étant équipés de benne, ce serait la fin des petits tas particulièrement (et à juste titre) impopulaires.

Coût: 7500 €TTC pour un avec subvention ADEME de 2 000 €par véhicule.

A titre de comparaison, il est précisé qu'une simple brouette d'une contenance 60 litres a un coût de 1 500 €
Ces véhicules nous permettraient de faire l'économie d'un second camion benne.

2. En ce qui concerne les besoins du personnel technique:

Aujourd'hui, les quatre corps de métier se partagent le seul véhicule destiné aux ateliers.

L'électricien qui assure, notamment les commissions de sécurité, l'utilise régulièrement, ce qui désorganise les autres agents.

Il est donc demandé l'achat d'un véhicule type CITROEN BERLINGO tel qu'actuellement utilisé par les services communaux.

Par ailleurs, la commune ne dispose pas de camion tôle.

Cela est particulièrement gênant en cas d'intempérie.

D'autant que la commune doit louer un camion et trouver un chauffeur disposant d'un permis C lorsqu'ils vont charger sur BORDEAUX les stock destinés au RESTO DU CŒUR.

La possibilité de recourir à des véhicules électriques a été rapidement écartée compte tenu notamment du peu d'autonomie de ces véhicules surtout utilisés pour le stop and go.

Les véhicules fonctionnant au GPL sont chers à l'achat. Ils ne deviennent rentables qu'à la condition d'être régulièrement utilisés pour de long parcours.

Tel ne sera pas le cas en l'espèce.

Enfin, le manque de station distribuant le bio éthanol est rédhibitoire.

D'autant que les vertus écologiques de ce type de carburant sont aujourd'hui remises en cause.

Il est donc décidé de recourir aux véhicules thermiques classiques.

Des devis ont été transmis.

Il porte en moyenne sur la somme de:

- pour le VL 15 000 €
- pour le camion tôle 23 000 €

3. Concernant le véhicule pour le personnel administratif.

Il est apparu que pour les besoins du personnel administratif ou des élus et dans le cadre de leurs missions, il serait intéressant de pouvoir bénéficier d'un véhicule à plusieurs places.

Pour les raisons exposés ci-avant, seul un petit véhicule thermique type citadine pourrait correspondre à nos besoins.

Là encore des devis ont été sollicités.

En moyenne le prix s'élève à la somme de 10 000 €

Au total la somme de 103 000 €

Afin de réduire les coûts, nous décidons de ne pas acquérir le véhicule pour le personnel administratif.

En effet, le personnel administratif peut prendre son propre véhicule.

Les contrats d'assurance de la commune nouvellement renégociés permettent d'assurer les véhicules personnels des agents.

Pour les services techniques, il apparaît plus opportun d'acquérir le camion tôle que le VL.

Enfin, concernant les espaces vert, il est décidé d'acheter le camion benne et les 4 brouettes motorisées.

La propreté de la ville est un impératif.

Les subventions de l'ADEME permettront d'alléger la facture.

Ces achats sont donc prioritaires.

En conclusion, la sous-commission proposera au conseil municipal l'acquisition:

- en priorité, du camion benne et des brouettes motorisées pour une somme globale hors subvention de 55 000 €TTC,

- si possible un camion tôle type JUMPER, d'occasion.

Soit une dépense de 75 000 €hors subvention et 64 000 € subventions déduites.